Protection paravalanche du versant sud du Taoulet – Panneau P5, Bagnères-de-Bigorre – La Mongie, 65

Bagnères-de-Bigorre – La Mongie



TYPE DE PROJET	ANNÉE DE CONSTRUCTION	MAITRE D'OUVRAGE	ENTREPRISE	MAITRE D'ŒUVRE
Filets De Protection Contre Les Avalanches	**2026**	**Commune De Bagnères-De-Bigorre**	**ADOUR TRAVAUX SPECIAUX**	**ONF – Service RTM Des Hautes-Pyrénées Et Des Pyrénées-Atlantiques**

PRODUITS UTILISÉS

Filets Pare-Avalanches (Écran Paravalanche Souple AVAMAC : DK 3.0 N3.2)

Contexte

Sur le versant sud du Taoulet, à La Mongie, le panneau avalancheux P5 domine les enjeux situés à l'aval de la station. Le secteur se situe entre deux couloirs avalancheux bien identifiés et dispose déjà de deux lignes de filets paravalanches en partie haute ainsi que d'un réseau de banquettes dans sa partie inférieure. La campagne 2026 vise à compléter ce dispositif dans l'espace encore non équipé entre ces protections existantes. Le projet est dimensionné pour un scénario centennal correspondant à une hauteur de neige de référence Hn = 3 m. L'aménagement combine une ligne d'écran souple et deux lignes de râteliers rigides, complétées par le reprofilage des banquettes existantes. Le chantier présente les contraintes classiques d'un site de haute montagne : pentes de 30 à 50°, accès pédestre depuis l'aval, acheminement du matériel par héliportage, proximité du téléphérique du Pic du Midi et implantation en site classé. Les conditions géotechniques sont également contraignantes, avec une alternance de rocher sain, de rocher altéré et de passages terreux nécessitant l'adaptation des ancrages aux conditions réellement rencontrées.


L'AVAMAC bénéficie du marquage CE


Fondation à platine flottante

Solution

Pour la ligne souple L1, Maccaferri a fourni à Adour Travaux Spéciaux un paravalanche flexible AVAMAC DK 3.0 N3.2. Contrairement aux ouvrages rigides traditionnels de type claies ou râteliers, l'AVAMAC bénéficie du marquage CE dans le cadre du Règlement européen sur les produits de construction, sur la base de l'ETA 22/0461 établie selon l'EAD 340109-00-0106, spécifique aux kits paravalanches flexibles. Cette évaluation européenne permet de disposer de performances déclarées pour l'ensemble du système.

Installé directement dans la zone de départ, l'AVAMAC permet de stabiliser le manteau neigeux et de limiter le déclenchement des avalanches. Le système associe des filets de câbles en acier, des poteaux, des câbles de liaison et des ancrages qui reprennent les efforts transmis par la neige.

La configuration retenue présente une hauteur effective de 3 m, un facteur de glissement N de 3,2 et un entraxe de 4 m, pour une charge de neige caractéristique de 56,70 kN/m. Une fondation à platine flottante a été choisie afin de s'adapter aux conditions de sol du site tout en facilitant la mise en œuvre.

L'AVAMAC répond ainsi aux contraintes du projet, avec une hauteur de neige de référence de 3 m et des pentes comprises entre 30 et 50°. Sa conception modulaire permet également de suivre les irrégularités du versant et de s'intégrer aux autres ouvrages paravalanches déjà présents sur le site.



Écran paravalanche souple AVAMAC : DK 3.0 N3.2

FRANCE MACCAFERRI S.A.S. 8, rue Pierre Méchain – CS 80008 26901 Valence Cedex 9 France
Tel:+33 4 75 86 19 99 E-mail: info.fr@maccaferri.com

OUVRIR GOOGLE MAPS

OUVRIR GOOGLE EARTH

FRANCE MACCAFERRI S.A.S. 8, rue Pierre Méchain – CS 80008 26901 Valence Cedex 9 France
Tel:+33 4 75 86 19 99 E-mail: info.fr@maccaferri.com